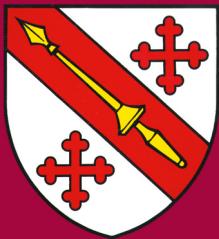


INFORMATION COMMUNALE

Commune d'Autigny



Edition 177
Juin-novembre 2025



Table des matières

LE MOT DE LA SYNDIQUE	3
L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 15 DÉCEMBRE 2025	4
COMMENTAIRES SUR L'ORDRE DU JOUR	5
Présentation de la planification financière 2026-2030	5
Budget 2026	7
Récapitulatif des budgets	10
Présentation des investissements	12
Approbation de la révision totale des statuts de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)	14
Approbation des statuts de l'Association du Bassin Versant de la Glâne et de la Neirigue (ABVGN).	16
LES PROJETS TERMINÉS ET EN COURS	20
LES PRINCIPAUX TRAVAUX DU CONSEIL COMMUNAL	21
LA VIE DU VILLAGE	23
INFORMATIONS GÉNÉRALES	25
eBill, un nouvel outil pour payer facilement les factures !	25
Guichet virtuel - Vos démarches administratives, maintenant en ligne !	25
Prestations complémentaires Familles - Guichet famille	26
Taxe non pompiers	26
Récolte des objets encombrants et de la ferraille	27
Rapport d'analyse eau potable	27
LA VIE DE LA COMMUNE	28
Fermeture et vacances de l'administration communale	28
Les nouveaux habitants	28
LES PETITES ANNONCES	29
Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !	29
Croix-Rouge fribourgeoise – Ateliers-échanges petite enfance 2026	29
Puériculture et consultations parents-enfants	30
Ludothèque Schtroumpf	31
La Bibliothèque régionale d'Avry	32
TPF – Changement horaire	34
.....	34
Polar de Laurent Eltschinger – Âme sans cible	34
Jeunesse d'Autigny	34
27 ^e Giron des jeunesse sarinoises	35
Ski-Club Tooschuss	36
BON À SAVOIR	37
Programme bâtiments Fribourg	37
Carte-Culture	37
IPSO – Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest	38
MANIFESTATIONS	39
Dates des manifestations	39
Fenêtres de l'Avent 2025 à Chénens	40

Le mot de la syndique

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En relisant mon édito de décembre 2024, je me dis que je pourrai presque faire un copier-coller ... facile aujourd'hui, tant de nombreuses situations stagnent !

Mais non tout de même, la Vie avance. Côté finances publiques le Programme d'Assainissement des Finances de l'Etat (PAFE) est arrivé, puis suspendu, en attendant si un référendum sera ou pas soumis au vote. Ceci ne réjouit pas nos finances communales, malgré l'assurance des autorités cantonales d'obtenir par ce biais, également de meilleures rentrées fiscales. Pour chaque commune, cela dépendra beaucoup de la structure des activités entrepreneuriales et de la capacité financière de ses contribuables.

En 2025, outre ses tâches habituelles et récurrentes, votre Conseil communal a été fortement occupé dans le courant du 2^{ème} semestre, par l'organisation de la vente de la parcelle dite de la Gravière (Art. 861) par voie de soumission, ainsi que par la préparation de l'appel d'offres publiques pour la construction du bâtiment multifonction sur l'Art. 50 RF. Ces deux objets feront l'objet de votes concrets courant 2026.

Le sondage à propos d'une fusion entre les cinq communes de Autigny, Chénens, Cottens, La Brillaz et Neyruz a parlé, et les prochains exécutifs auront ce sujet sur la table des discussions. Quels que soient les résultats de celles-ci, l'importance de la réalisation des deux projets communaux ci-dessus n'est plus à démontrer, si nous souhaitons conserver un village actif et dynamique, quand bien même il est souvent nommé «petit».

Les Statuts de l'ARS (Association Régionale de la Sarine) et de l'ABVGN (Association des Bassins Versants de la Glâne et de la Neirigue) seront soumis à votre approbation lors de l'assemblée du 15 décembre prochain. Deux statuts, aux domaines très différents, mais tout aussi importants, qui doivent permettre de renforcer la cohésion régionale, qu'elle soit exclusivement sarinoise, ou interdistrict avec la Glâne.

Tous ces projets ne peuvent exister sans un certain engagement, une motivation de nombreux citoyens, à plusieurs niveaux. L'engagement ! tel que proposé par le service citoyen ? A l'heure de notre société actuelle marqué par un individualisme, parfois crasse, cette initiative rappelle le sens de la Vie en société, de la cohésion nécessaire à sa survie, l'opportunité de casser les stéréotypes de genre et de classe, *souvent*; de l'égalité, *toujours*. Reste la question de la forme que prendrait cette organisation, mais quelle qu'elle soit, ce service citoyen permettrait un rééquilibrage des forces vives. Qu'elle qu'en soit la durée 6 ou 12 mois, en une ou deux fractions, en fin d'études ou comme pause sabbatique, qu'elle qu'en soit le domaine de pratique, cette période offrirait à tous la chance d'un apprentissage du vivre ensemble, du « je ne vis pas tout seul ». Qui sait, une chance aussi de trouver un sens à sa vie par la solidarité, la formation, l'ouverture d'esprit et les compétences diverses acquises à cette occasion. Plus de coûts ? mais qu'en est-il des coûts générés par le non-apprentissage de la vie en collectivité et du respect de l'Autre ?

En attendant le résultat de cette initiative, à l'heure où j'écris ces lignes, elle a le mérite de poser quelques questions à notre société actuelle. Le printemps 2026 sera justement l'occasion de tester la volonté, l'engagement et la motivation des citoyens, qu'ils soient suisses, ou titulaire du permis C, jeunes et moins jeunes, afin de renouveler les exécutifs communaux.

Vous êtes intéressé ? n'hésitez pas à contacter la soussignée ou l'un des quatre autres conseillers communaux.

Je me réjouis également à l'occasion de l'assemblée du 15 décembre de pouvoir vous rencontrer, évènement qui vous donne à vous aussi, nouveaux citoyens d'Autigny, de faire connaissance avec tous (ou presque) les 840 et quelques habitants de notre Commune et de vous intégrer dans notre village.

Belle fin d'année et Joyeuses fêtes de fin d'année à tous,

Votre syndique dévouée,
Dominique Haller Sobritz

L'assemblée communale du 15 décembre 2025

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune d'Autigny sont convoqués en assemblée communale ordinaire, le lundi 15 décembre 2025, à 19h30, à la halle polyvalente d'Autigny.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 19 mai 2025
2. Présentation de la planification financière 2026-2030
3. Budget 2026
 - 3.1 Présentation générale des budgets de résultats et des investissements
 - 3.2 Adduction d'eau potable - Déplacement et remplacement de la conduite - Ch. des Vergers / Rte des Champs Montants
 - 3.3 Aménagement de la route d'accès et liaison mobilité douce vers l'école pour l'article 657 NM RF Autigny et nouveaux collecteurs et adduction d'eau
 - 3.4 Rapport de la Commission financière
 - 3.5 Vote final des budgets des investissements et du compte de résultats
4. Approbation de la révision totale des statuts de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)
5. Approbation des statuts de l'Association du Bassin Versant de la Glâne et de la Neirigue (ABVGN)
6. Divers

Le procès-verbal de la séance du 19 mai 2025 ne sera pas lu. Le procès-verbal ainsi que les autres documents relatifs aux objets à traiter durant la séance, sont disponibles sur le site internet, www.autigny.ch ou durant les heures d'ouverture, à l'administration communale.

Commentaires sur l'ordre du jour

Présentation de la planification financière 2026-2030

La Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004 (Cst.) (RSF 10.1) stipule que les communes établissent une planification financière (art. 132 al. 2 Cst.).

La planification financière du compte Résultat 2026-2030 présente une évolution équilibrée pour cette période. Celle du compte Investissement est ambitieuse avec le projet du bâtiment multifonction. Lors du dépôt de l'appel d'offres publiques, le montant des coûts pourra alors être affiné.

Hormis ce projet, les frais liés aux réseaux d'eau et d'épuration, sont toujours envisagés selon les priorités. Le développement de certaines constructions nous contraint par contre à les réviser parfois.

Planification financière du compte de fonctionnement 2026-2030					
	2026	2027	2028	2029	2030
Total général CHARGES	5'575'628	5'664'111	5'909'030	5'960'446	6'027'476
Total général PRODUITS	5'495'394	5'695'251	5'903'601	6'080'751	6'204'161
Bénéfice (+) / perte (-)	-80'234	31'140	-5'429	120'305	176'685

Planification des investissements 2026-2030										
Chapitre	LIBELLES	DEPENSES								RECETTES
		2026	2027	2028	2029	2030	2025 planifiés et non encore réalisés	2026	2027	
02-029	Bâiment communal (portées)	15 000								
02-029	Bâiment multifonction	450 000	8 500 000	Proposition envisagée courant 2026						2 750 000
0291	Transformation vestiaires et douches buvette des Glières (hébergement céleste) + subventions associations diverses		200 000	Proposition envisagée courant 2026						25 000
34	Remplacement chaudière à mazout par une chaudière à pellet : en co-relation avec nouveau bâtiment communal			180 000						
01	Réfection Route du Saugy (2ème étape depuis route cantonale)	142 500								
01	Réalisation concept de circulation - Honoraires et Conciergerie technique									
01	Abribus Restaurant ECU	85 000								
0150	Chemin des Vergers : aménagement route d'accès sur l'art 057N1M	200 000								
01-7-72	Route de la Lalière + réseau conduites diverses		400 000							
7101	Chemin des Vergers / Route des Champs Montants : déplacement et remplacement de la conduite		220 000							
72	Création mise en séparatif - Etape 2			300 000						
72	Collecteur St Gann / tronçon 5				300 000	Proposition envisagée 2027				
	Ruelle du Café									
Total des investissements planifiés (réalisés ou à réaliser)		692 500	9 120 000	880 000	300 000	220 000	113 500	0	2 775 000	0
1.00%	Intérêts moyens	6 925	91 200	8 800	3 000	2 200	1 135		27 750	
3.00%	Amortissements moyens	20 775	273 600	26 400	9 000	6 600	3 405		83 250	
	Total Intérêts + Amortissements / investissements	27 700	364 800	35 200	12 000	8 800	4 540		111 000	
	Total Intérêts + Amortissements + investissements	720 200	9 484 800	915 200	312 000	228 800	118 040		2 886 000	

Budget 2026

Présentation générale des budgets Investissements et Résultats

Investissements

Deux investissements sont prévus pour 2026 pour un total de 420'000.- CHF.

La présentation détaillée de ceux-ci vous est communiquée ci-après.

Compte de Résultats

Malgré les remous autour du PAFE et les turbulences générales, le Conseil communal a décidé de maintenir les mesures qui impliqueraient notre commune dans ses finances.

Comme vous pouvez le constater ci-après, le Conseil communal tente par ce budget 2026 de garder un équilibre général acceptable, malgré un déficit de 80'234.- CHF, correspondant à 1.439 % du montant total de nos charges. Ceci, si le programme d'assainissement est appliqué pour les 12 mois de l'année. A voir ce qu'il en sera effectivement fin 2026.

Chaque chapitre évolue d'année en année au gré des différentes obligations financières, avec plus ou moins de variations. Les principales variations par rapport au budget 2025 sont les suivantes :

Le chapitre **ADMINISTRATION GENERALE** diminue globalement de 23'245.- CHF par rapport au budget 2025, malgré une augmentation prévue pour les sous-chapitres *Légitif et exécutif*. En effet, le changement de législature génère plus d'assemblées, des cours de formation pour les nouveaux conseillers communaux, ainsi que pour les membres des différentes commissions. Le projet de fusion sera aussi exigeant en nombre de séances pour discuter à cinq.

C'est une année qui demande aussi un plus grand investissement en termes de vacations pour la mise au courant des dossiers en cours. La Commission d'aménagement sera également plus sollicitée pour le projet du bâtiment multifonction.

Le chapitre **ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE** est stable. L'augmentation de 3'040.- CHF est essentiellement due à la participation au service des Curatelles pour 1'883.- CHF et Service du feu (RSS) pour 1'332.- CHF.

Le chapitre **FORMATION** accuse l'une des plus grandes augmentations avec 74'875.- CHF de différence. Les sous-chapitres *Scolarité obligatoire* (+62'123.- CHF) et *Ecoles spécialisées* (+ 12'752.- CHF) en sont les principales.

Le chapitre **CULTURE, SPORT et LOISIRS** augmente de 2'496.- CHF.

Le chapitre **SANTE** est stable avec une augmentation de 5'438.- CHF.

Le détail montre une variation plus appuyée pour les établissements médico-sociaux et foyers pour personnes âgées, et la participation aux indemnités forfaitaires, suite à la majoration décidée par le Conseil d'Etat.

Le chapitre **PREVOYANCE SOCIALE** est le poste le plus important en termes de variation : + 145'922.- CHF, supplément réparti presque également entre les sous-chapitres *Invalidité, Vieillesse et survivants*, ainsi que *Famille et jeunesse*, chacun augmentant de plus de 40'000.- CHF et même 54'000.- CHF pour le dernier nommé.

Le transfert de charges dans le cadre du PAFE (Programme d'Assainissement des Finances de l'Etat) y compte pour un total de plus de 70'000.- CHF. Ce montant comprend le financement des prestations complémentaires AI, AVS par les communes. Il intègre également, l'augmentation de la part communale aux mesures d'insertion, d'aide matérielle, des services sociaux spécialisés, de la LAVI, qui passe de 60 % à 80 % au profit de la part étatique qui diminue, elle, de 20 %.

Le chapitre **TRAFIC et TELECOMMUNICATIONS** augmente de 14'345.- CHF les deux sous-chapitres varient parallèlement. Les amortissements des routes (+4'560.-) étant variables selon les investissements de rénovation de celles-ci.

Le chapitre **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** reste stable avec une augmentation globale de 4'593.- CHF. Ce chapitre regroupe trois sous-chapitres spécifiquement réglementés.

Toutefois, ceux-ci varient différemment.

- *L'Approvisionnement en eau*, essentiellement dépendant des consommations d'eau par les utilisateurs, tant pour les achats que pour la vente, le résultat du sous-chapitre sera plus facile à estimer lorsque toute la facturation aura pu être finalisée, et ce sur une à deux années, avec l'augmentation du m3 depuis le 1^{er} janvier 2025.
- Le *Traitemennt des eaux usées* : ce sous-chapitre reste stable avec une légère diminution de l'attribution au financement spécial prévue de 164'246.- CHF au lieu de 178'510.- CHF.
- La *Gestion des déchets* avec un taux de couverture des charges de 85.05 %. Les frais de ramassage des encombrants augmentant, et autres déchets rémunérateurs diminuant, il a été décidé d'augmenter la taxe de base actuelle de 10.- CHF dès le 1^{er} janvier 2026.
- Le *Cimetière* a un budget stable avec coût totale de 3'000.- CHF pour ce sous-chapitre.
- *L'Aménagement du territoire* enfin, varie de +7'366.- CHF, comprenant essentiellement les émoluments administratifs (+3'000.- CHF), les amortissements liés à la mensuration et abonnement, (+3'550.-CHF) ainsi que l'ARS pour 1'673.- CHF. Cette dernière augmentation est en partie impactée par l'ARS qui doit assumer l'obligation légale de participer au Tourisme selon la loi (LT) du 8 octobre 2021.

Le chapitre **ECONOMIE PUBLIQUE** est stable, avec ses 1'434.- CHF de diminution envisagée.

Le chapitre **FINANCES ET IMPÔTS** augmente globalement de 221'816.-CHF.

- Le sous-chapitre des *Impôts* pour 224'679.- CHF : sous-chapitre toujours avec de nombreuses inconnues, essentiellement en termes d'impôts sur les gains immobiliers, mutations et successions.
- La *Péréquation financière intercommunale* pour 6'025.- CHF
- L'*Administration de la fortune et de la dette* diminue, elle, pour 12'988.- CHF cette diminution est surtout la conséquence de la future vente de la maison de la Gravière, avec la suppression du loyer encaissé.

Récapitulatif des budgets

Le détail des différents comptes des budgets sont disponibles sur le site internet, <https://autigny.ch/content/finances-communales> ou durant les heures d'ouverture, à l'administration communale :

Récapitulatif Compte FONCTIONNEMENT

RECAPITULATIF DU BUDGET DE RESULTATS 2026

Comptes	Désignation	Comptes 2023		Comptes 2024		Budget 2025		Budget 2026	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	404 806.15	93 122.55	514 724.97	113 439.02	549 159.00	102 940.00	543 034.00	119 040.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	149 470.25	81 675.60	455 799.95	351 695.80	89 079.00	32 500.00	96 119.00	36 500.00
2	FORMATION	1 413 013.04	422 559.10	1 879 155.03	809 270.63	2 617 991.00	1 474 330.00	2 730 387.00	1 511 851.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	136 483.95	105 624.35	151 014.75	108 121.60	156 917.00	154 580.00	141 259.00	140 875.00
4	SANTE	322 656.80	9 838.40	364 693.60	7 956.70	379 670.00	3 000.00	386 108.00	4 000.00
5	PREVOYANCE SOCIALE	407 614.85	10 285.40	465 564.95	12 591.70	442 266.00	11 800.00	587 388.00	11 000.00
6	TRAFC ET TELECOMMUNICATION	196 438.33		221 837.07	-	207 860.00	-	222 205.00	-
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOIRE	641 384.87	530 545.10	693 028.48	572 473.31	765 868.00	605 541.00	759 304.00	594 384.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	9 415.20	3 020.00	8 435.80	3 314.00	20 277.00	3 020.00	18 843.00	3 020.00
9	FINANCES ET IMPOTS	77 670.55	2 818 188.76	107 064.30	3 020 904.35	87 350.00	2 849 277.00	90 961.00	3 074 724.00
	TOTALISATION	3 758 953.99	4 074 859.26	4 861 318.90	4 999 767.11	5 316 437.00	5 236 988.00	5 575 628.00	5 495 394.00
	Résultat	316 905.27		138 448.21			79 449.00		80 234.00

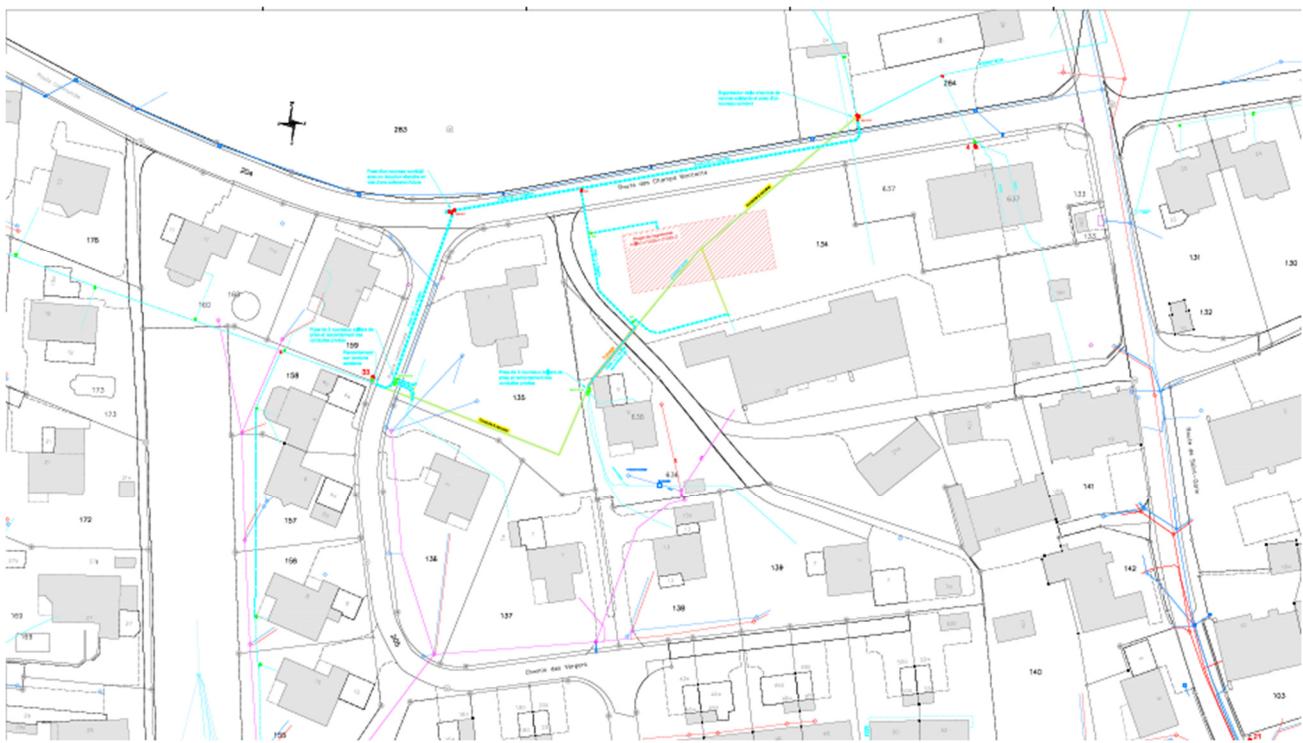
Récapitulatif Compte INVESTISSEMENTS

RECAPITULATIF DU BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2026

Comptes	Désignation	Comptes 2023		Comptes 2024		Comptes 2025		Budget 2026	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	-	-	195 731.70	-	-	450 000.00	-	406 300.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	-	-	20 150.30	-	-	-	-	-
2	FORMATION	89 878.40	-	65 684.25	-	-	-	-	-
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	-	-	-	-	90 000.00	-	71 508.00	-
6	TRAFIG ET TELECOMMUNICATION	-	-	137 015.50	-	580 400.00	-	472 400.00	-
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOIRE	261 255.50	76 400.60	790 135.45	182 883.60	172 000.00	-	220 000.00	-
9	FINANCES ET IMPOTS	-	-	182 883.60	1 208 717.20	-	-	-	-
	TOTALISATION	351 133.90	76 400.60	1 391 600.80	1 391 600.80	1 292 400.00	-	1 170 208.00	-
	Résultat		274 733.30				1 292 400.00		1 170 208.00

Présentation des investissements

Adduction d'eau potable - Déplacement et remplacement de la conduite - Ch. des Vergers / Rte des Champs Montants



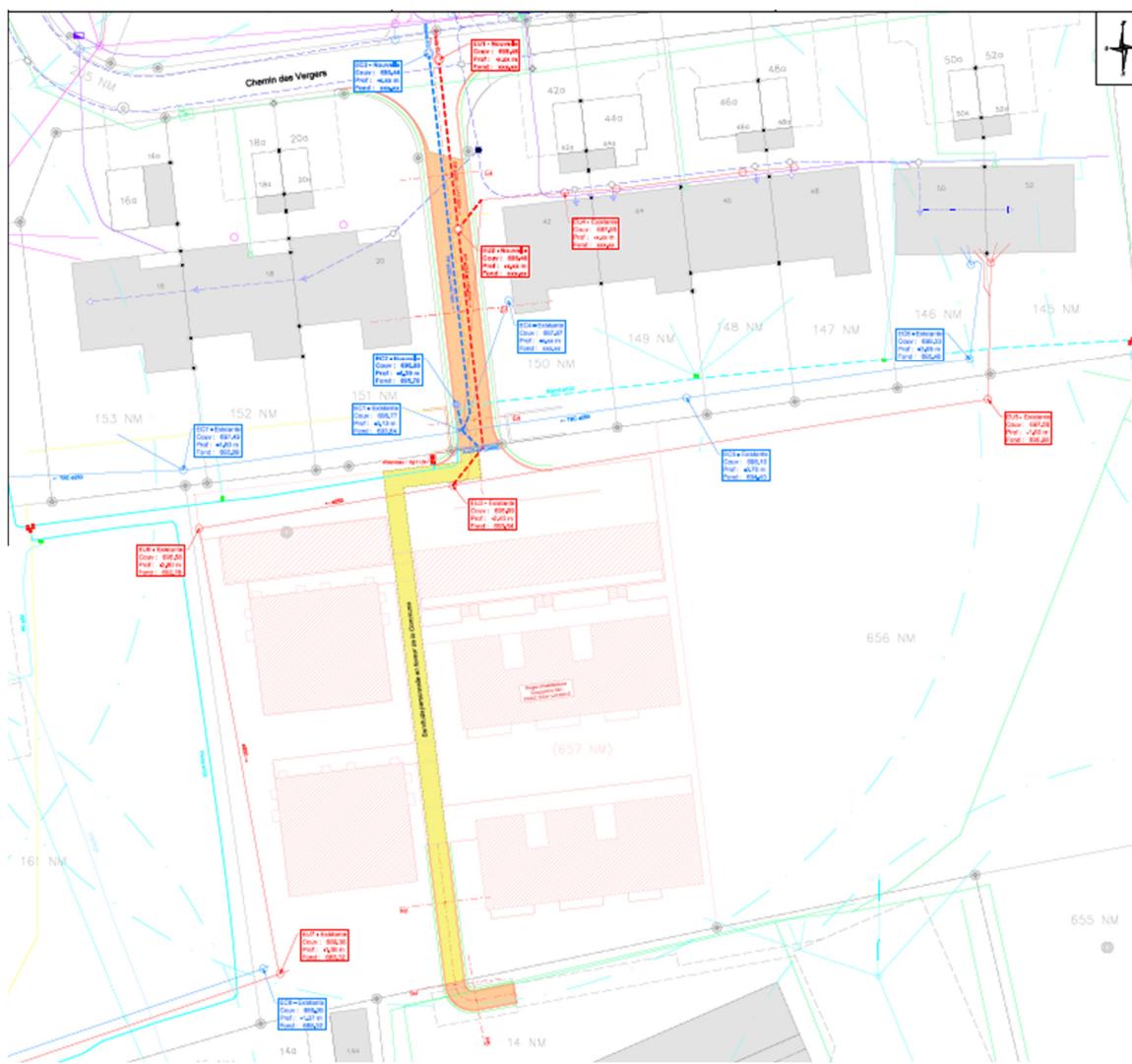
Dans le cadre d'un projet de construction prévu sur l'article 134 NM RF Autigny, une conduite d'adduction d'eau communale traverse actuellement la parcelle concernée. Afin de permettre la réalisation du projet, cette conduite doit être déplacée.

Dans un souci de renouvellement du réseau, le tracé (ci-dessus-en bleu) a été proposé de cette manière afin d'assainir le secteur en question.

Conformément au règlement communal en vigueur, les frais liés au déplacement de la conduite sont à la charge de la Commune.

Le Conseil communal vous propose de voter un montant d'investissement de 220'000 CHF. Son financement sera effectué par emprunt. L'amortissement suivra les nouvelles normes en la matière selon le nouveau modèle comptable de MCH2, soit 1,25 % par année.

Aménagement de la route d'accès et liaison mobilité douce vers l'école pour l'article 657 NM RF Autigny et nouveaux collecteurs et adduction d'eau



Actuellement, un projet de construction est en cours sur l'article 657 NM RF Autigny. L'accès à cette parcelle est prévu par l'article 1211 RF Autigny. Cette route doit assurer la desserte pour les futures constructions.

Afin de valoriser l'accès au centre du village, le Conseil communal propose de prolonger cette route par un chemin piétonnier public. Ce prolongement permettrait ainsi de relier directement le nouveau quartier au centre du village en renforçant la sécurité des usagers.

Le propriétaire du projet a été mis au courant de cette proposition et une convention est en cours de discussion.

Concernant les collecteurs, au vu de l'aménagement de la route, il est proposé de prolonger les conduites pour la mise en séparatif d'une partie du quartier supérieur.

Concernant l'adduction d'eau, une borne hydrante sera installée dans le secteur.

Le Conseil communal soumet au vote un montant d'investissement de 200'000 CHF, destiné à financer les travaux nécessaires. Ce montant sera couvert par emprunt, avec un amortissement annuel de 2,5 %, conformément aux normes du nouveau modèle comptable MCH2.

Approbation de la révision totale des statuts de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)



Association régionale de la Sarine
Boulevard de Pérrolles 2
1700 Fribourg

Fribourg, le 6 octobre 2025

Révision statuts - Message succinct

CONTEXTE

L'Association régionale de la Sarine (ARS) est une association de communes fondée en 2022 qui regroupe toutes les communes du district de la Sarine. Elle est active sur les questions en lien avec le développement régional et offre, aux vingt-cinq communes qui la composent, un espace de dialogue et de collaboration.

Plusieurs modifications du cadre légal intervenues récemment impliquent une refonte et un renforcement significatif de la gouvernance régionale. En effet, des lois cantonales exigent dorénavant que les enjeux de développement territorial, économique et touristique soient coordonnés au niveau régional, à l'échelle du district. Les collaborations intercommunales qui existent actuellement à plus petite échelle doivent également être revues, notamment sur la base de la nouvelle loi sur les agglomérations (LAgg). Ce contexte offre l'opportunité de simplifier les structures actuelles de gouvernance et de favoriser des synergies dans ce domaine d'activité.

OBJECTIFS

L'ARS ambitionne de doter le district des structures et compétences nécessaires pour envisager son développement territorial à futur au sein d'une seule et même association. L'échelle régionale permet de traiter le territoire de manière plus large, de prévoir les infrastructures nécessaires et de capter les subventionnements fédéraux et cantonaux à disposition pour les financer. La révision des statuts doit également permettre de développer des projets au profit de toute la région, et de positionner le district en tant que moteur de développement dans un contexte toujours plus compétitif.

TÂCHES

Les statuts révisés comprennent plusieurs tâches d'intérêt régional dans le domaine du développement territorial, économique et touristique. Ces tâches ont toutes pour point commun d'influer sur le territoire, d'avoir un rayonnement supracommunal et de trouver écho dans la planification directrice régionale. Elles seront exécutées par des professionnels des domaines concernés, qui peuvent également servir de relais auprès des communes. Les principales tâches de l'association seront les suivantes :

- **Planification régionale** : L'ARS définit et coordonne les grandes orientations de l'aménagement du territoire à l'échelle de la région, dans le domaine de l'urbanisation, du paysage et des transports. Elle établit les besoins en infrastructures au niveau régional et entreprend les démarches nécessaires en vue de leur subventionnement par la Confédération et le canton, via les projets d'agglomération ;
- **Economie territoriale** : L'ARS met en valeur les zones d'activités existantes et futures sous l'angle de leur planification, de leur aménagement et de l'utilisation optimale du sol et des ressources (gestion des zones d'activités). Elle s'assure que les entreprises puissent continuer de s'installer et de développer leurs activités dans le district ;
- **Prestations de mobilité** : L'ARS pilote les processus de commande dans le domaine du transport public urbain ainsi que des vélos en libre-service. Elle définit l'offre de transport et son développement, en négocie le prix avec les prestataires et vérifie la bonne exécution des prestations commandées ;

- **La promotion touristique** : L'ARS prend les mesures nécessaires au soutien et au renforcement de l'activité touristique dans le district. Elle stimule la demande via le financement de l'office du tourisme en charge du marketing de la destination, et améliore les infrastructures dédiées en montant ses propres projets ou en soutenant financièrement des projets portés par des tiers ;
- **L'environnement, l'énergie et le climat** : L'ARS veille, dans le cadre de ces politiques publiques, au respect du développement durable et de ces domaines d'actions transversaux. Elle pourvoit aux analyses dont elle a elle-même besoin, incite au développement de stratégies régionales et promeut des actions de sensibilisation.

FINANCEMENT

L'association fonctionne sur la base de plusieurs clés de répartition dites causales, dont les critères déterminants varient en fonction des thématiques traitées. Cette mécanique fine permet, dans la mesure du possible, de tenir compte des spécificités de chaque commune qui ne bénéficie pas toutes de la même manière des prestations offertes par l'association. Les charges financières par commune ainsi que les clés de répartition par domaine sont présentées dans les différents supports d'informations mis à disposition, notamment sur le site Internet de l'association.

Le fonctionnement général de l'association se monte à un budget annuel estimé à CHF 3,1 millions, auxquels s'ajoute un montant de CHF 15,5 millions destiné spécifiquement aux prestations de transport public urbain. Conformément à la clé de répartition propre à ce domaine, ces dernières ne sont toutefois financées que par les communes qui bénéficient d'une desserte correspondante.

Les limites d'endettement pour les activités ordinaires de l'association sont fixées à CHF 2 millions pour le compte de trésorerie, et à CHF 8 millions pour les investissements. La faculté d'emprunter pour financer des projets décidés par l'Assemblée des délégués doit permettre de lisser certaines dépenses dans la durée. Il pourrait notamment s'agir d'études de grande envergure, telles que la révision des planifications régionales, ou d'investissements en matière touristique.

GOUVERNANCE

L'adjonction de nouvelles tâches, de même que la systématisation de la collaboration avec des communes situées hors du district de la Sarine pour certaines d'entre elles (prestations de mobilité, projets d'agglomération), nécessitent une adaptation de la structure organisationnelle de l'ARS. De nouveaux organes font ainsi leur apparition pour contribuer tant à la représentativité qu'à l'efficacité du fonctionnement institutionnel.

La gouvernance reprend la structure classique d'une association de communes avec un Comité de direction, une Commission financière et une Assemblée des délégués. Les dossiers sont préparés par des délégations qui émettront des préavis à destination du Comité de direction. Deux délégations principales sont prévues. La première concerne l'aménagement du territoire, la seconde s'occupant des domaines touristiques et économiques. Afin de compléter ce dispositif, une Conférence de développement régional réunit un représentant technique et politique de chaque commune. Cette structure permet d'informer toutes les communes sur les activités de l'association, indépendamment de leur implication au niveau de l'exécutif.

Certaines thématiques spécifiques, telles que la mise en œuvre des anciens projets d'agglomération ou la commande de transport public urbain, ne concernent qu'un nombre restreint de communes. Les décisions à ce propos relèvent ainsi de commissions spéciales. Les activités de la commission destinée à la mise en œuvre des anciens projets d'agglomération se termineront, en outre, avec la fin de la mise en œuvre des mesures correspondantes, à l'horizon 2030. Son fonctionnement est ainsi prévu à titre de disposition transitoire dans les statuts de l'association.

Tous les documents utiles en lien avec la révision totale des statuts sont à disposition sur le site Internet de l'association, via le lien ou le QR-code ci-dessous :

<https://www.regionssarine.ch/fr/association/revision-des-statuts-de-lars>



Le Conseil communal recommande l'approbation de ces statuts.

Approbation des statuts de l'Association du Bassin Versant de la Glâne et de la Neirigue (ABVGN)



Préambule Ensemble pour une gestion plus forte et plus durable

Aujourd'hui, la gestion du domaine des eaux, en particulier les eaux usées sur notre territoire est assurée par deux associations intercommunales regroupant les 15 communes du bassin versant.

L'ABVGN s'occupe entre autres de l'ensemble des démarches pour le futur.

Cette organisation a bien fonctionné jusqu'ici, mais les défis techniques, environnementaux et financiers actuels exigent une vision commune et une structure unifiée.

Une seule structure permettra une meilleure coordination de tout le réseau avec des décisions claires et une planification commune pour tout le bassin versant.

Moins d'administration, des achats groupés, du matériel partagé devrait permettre de réduire les coûts de fonctionnement.

Une équipe technique unifiée garantit une expertise renforcée, des interventions plus rapides et une meilleure sécurité pour toutes les communes.

Face aux enjeux climatiques et environnementaux, une seule association permettra de protéger nos ressources et de planifier des investissements durables pour les générations futures.

Toutes les communes bénéficieront d'un service de qualité équivalente. Cette démarche repose sur l'entraide, l'équité et la solidarité entre territoires voisins.

C'est la raison pour laquelle, l'ABVGN se fait un plaisir de vous transmettre les nouveaux statuts de trois Associations (AEGN/AIMPGPS/ ABVGN) en une Association ABVGN.

1. Bref historique

Dès le début des années 90, la qualité des eaux superficielles s'est considérablement améliorée grâce à la construction des stations d'épuration (STEP). Les STEP actuelles de la région ont été construites, selon les normes de l'époque.

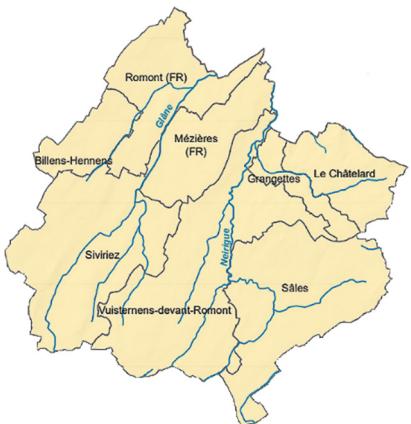
Les organisations intercommunales en place sont ;

Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la Glâne et de la Neirigue (AEGN), regroupant 7 communes, après les fusions.



Avec la station d'épuration d'Autigny

Association intercommunale pour l'épuration des eaux du Moyen Pays de la Glâne et des Communes de la Paroisse de Sâles (AIMPGPS), regroupant 8 communes, après les fusions.



Avec la station d'épuration de Romont

Les STEP de Romont et Autigny doivent investir prochainement afin d'assainir leurs ouvrages, et augmenter leur capacité de traitement en raison du développement démographique et industriel des 15 communes membres.

2. Législation

Entrée en vigueur le 1er janvier 2011, la loi sur les eaux demande une gestion globale des eaux à l'échelle régionale, c'est pourquoi, après consultation, la délimitation des bassins versants (BV) a été fixée par le Conseil d'Etat en 2014.

La mise en vigueur de ladite législation sur le plan régional, fut la création d'une nouvelle Association intercommunale. C'est en juin 2022, que se déroula l'assemblée constitutive de l'Association du Bassin Versant de la Glâne et de la Neirigue (ABVGN).

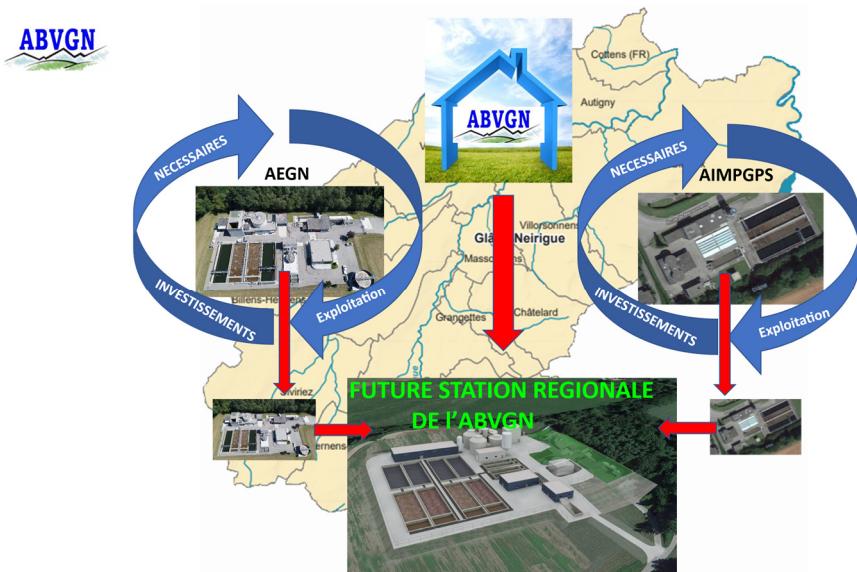


Avec comme tâches principales l'application du plan sectoriel de la gestion des eaux et l'élimination des micropolluants

Le plan sectoriel de la gestion des eaux (PSGE) fait mention des réflexions et des lignes directrices du futur. Dans le domaine du traitement des eaux usées, le Service de l'environnement (Sen) élabore une planification cantonale de l'épuration des eaux usées. La tendance nationale évolue en la matière vers une diminution du nombre des stations d'épuration (STEP), un regroupement de celles-ci vers des entités plus importantes permettant, en général, d'aboutir à une meilleure professionnalisation de leur exploitation et à des économies d'échelle. Par ailleurs, le vieillissement des infrastructures d'épuration et le renforcement des exigences de rejet, avec notamment l'élimination des micropolluants, placent les gestionnaires de STEP dans un contexte où des investissements, souvent conséquents, doivent être consentis dans un avenir proche. Dans ce contexte, de nombreuses études ont été réalisées afin de planifier la régionalisation de l'épuration des eaux du bassin versant Glâne-Neirigue et des STEP d'Autigny et Romont.

3. Organisation régionale

L'application du plan sectoriel de la gestion des eaux et plus particulièrement le développement des infrastructures ont fait en sorte qu'une analyse de rationalité a été entreprise par l'ABVGN. Il en résulte ce qui suit :



L'ABVGN en qualité d'organisation faitière, assume le Lead pour l'ensemble des démarches, concernant le futur. Les deux autres Associations (AEGN/AIMPGPS) assurent l'exploitation de leur STEP respective. Dans le domaine des investissements, elles se limitent au strict nécessaire à la bonne marche des installations spécifiques.

4. Projets principaux

Pour des questions notamment financières et topographiques, le choix s'est porté sur la construction d'une STEP unique régionale à Autigny qui permettra de recevoir et traiter les eaux usées de la STEP de Romont de manière conforme à l'état de la technique actuelle pour les 50 prochaines années.

Dans le cadre de la régionalisation du bassin versant Glâne-Neirigue, l'ABVGN sera responsable de la réalisation et de l'entretien de trois projets principaux :

- Future station d'épuration régionale
- La mise en place d'un collecteur de raccordement entre la STEP de Romont et celle d'Autigny
- La transformation de la STEP de Romont en station de pompage (STAP).

Situation de l'avancement des travaux à ce jour :

- Le dossier demande préalable pour l'implantation de la nouvelle STEP régionale, est auprès des Services de l'Etat ;
- Le dossier demande préalable pour le collecteur Romont-Autigny a été analysé par les Services de l'Etat. A ce jour il est de retour, avec diverses conditions, dont il en sera tenu compte pour l'élaboration du dossier final de mise à l'enquête ;
- Le dossier transformation de la STEP de Romont en STAP (station de pompage) est en cours d'élaboration.

5. Modèle d'organisation

Le Comité de Direction (CODIR) de l'ABVGN, a fait une réflexion sur le dés-enchevêtrement des tâches entre les trois Associations (ABVGN / AEGN / AIMPGPS) et la justification de trois associations à ce jour pour le Bassin Versant Glâne -Neirigue.

La résultante est la suivante :

Il existe différents modèles d'organisation. Celui retenu par l'ABVGN, est la reprise du personnel et des installations des deux autres associations (AEGN / AIMPGS) et d'intégrer le tout dans l'ABVGN avec adaptations des statuts existants à ce jour.

L'avantage ; l'Association existante l'ABVGN, couvre l'entier du territoire des 15 communes membres. De plus, cette forme est la plus indiquée lorsque la collaboration intercommunale porte sur des engagements, notamment financiers, importants et durables.

Cette nouvelle structure commune a pour objectif :

- de renforcer la cohérence de nos actions,
- d'optimiser les ressources financières et humaines,
- de garantir une meilleure visibilité pour nos partenaires institutionnels, dont vos communes,
- intégrer l'ensemble des charges et produits des trois structures actuelles,
- veiller à maintenir la continuité des prestations.

Dans le but de répondre aux objectifs ci-dessus, le CODIR de l'ABVGN, propose ce jour, aux citoyennes et citoyens, ainsi qu'aux membres des Conseils généraux, les statuts qui ont été acceptés lors de l'Assemblée Extraordinaire des Délégué-e-s du 2 octobre 2025, à votre approbation.

6. Conclusion

L'adoption de ces nouveaux statuts constitue une étape essentielle dans la consolidation de notre coopération intercommunale. Elle témoigne de la maturité, de la cohérence et de la vision partagées qui unissent nos 15 communes autour d'un même projet de territoire.

Ensemble, nous affirmons notre volonté d'agir avec efficacité, solidarité et ambition pour le développement durable et équilibré de notre communauté. C'est un engagement fort pour l'avenir, au service de tous nos habitants et de toute une région.

Le Conseil communal recommande l'approbation de ces statuts.

Les projets terminés et en cours

Régulation, ventilation et chauffage (Compte n°3410.5040.02)

Les travaux concernant la régulation et le chauffage de la halle polyvalente sont désormais achevés. Ces améliorations permettent d'assurer un meilleur confort thermique et une gestion plus efficace des installations.

Quelques réglages techniques restent encore à finaliser afin d'optimiser pleinement le système. Ils seront réalisés prochainement, sans impact sur l'utilisation de la halle.

Réfection de la Route du Saugy (Compte n° 6150.5010.03)

Les travaux de réfection de la Route du Saugy sont désormais achevés. Cette intervention a permis de remettre en état un tronçon important.

À la suite de la fin du chantier, certains défauts ont été constatés. Ceux-ci ont pu être corrigés au cours du mois de novembre, garantissant ainsi la qualité des aménagements réalisés.

La Commune remercie les riverains et les usagers pour leur patience et leur compréhension durant cette période de travaux.

Vente de la parcelle dite, de la Gravière

Un appel d'offres a été publié fin août par l'intermédiaire du BAMO mandaté à cet effet. Plusieurs dossiers ont été reçus et sont en cours d'étude. La vente effective sera proposée début 2026 en assemblée communale, lorsque tous les points de détail auront pu être précisés entre l'acquéreur retenu et le Conseil communal.

Bâtiment multifonction

La préparation de ce dossier avance bon train. L'appel d'offres conception-construction pour le futur projet en entreprise totale sera publié en 2026.

Les principaux travaux du Conseil communal

Depuis la dernière édition, le Conseil communal

a décidé

- d'acquérir, dès janvier 2026, un nouvel outil pour faciliter le paiement des factures (cf. informations e-Bill ci-après)

a délivré entre le 1er octobre 2024 et le 30 septembre 2025

- 4 autorisations pour l'installation de panneaux solaires ;
- 9 permis, en procédure simplifiée ;
- 11 préavis communaux (dont 7 en procédure ordinaire et 4 en enquête préalable).

Le Conseil communal

a engagé

- Mme Nathalie Bolomey, responsable de l'accueil extrascolaire « Les Fourmiz » ;
- Mme Isabelle Drand, intervenante de l'accueil extrascolaire « Les Fourmiz » ;
- Mme Charlotte Eberhart, auxiliaire de l'accueil extrascolaire « Les Fourmiz »

a pris acte

- de la démission de Mme Nadia Rérat, responsable de l'accueil extrascolaire « Les Fourmiz » au 31 octobre 2025
- de la démission de Mme Noémie Schenevey, intervenante de l'accueil extrascolaires « Les Fourmiz » au 31 août 2025
- du départ de Aurélie Batoz, qui a remplacé Mme Schenevey lors de son congé maternité.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux collaborateurs et remercions toutes les personnes démissionnaires pour leur engagement et leur travail.

remercie

- Jacqueline Boschung pour avoir organisé pendant de nombreuses années les fenêtres de l'Avent ; Aline Werner et Véronique Savary organisent les prochaines fenêtres de l'avent en décembre 2026.

a pris acte du départ en retraite de notre caissière communale, Mme Chantal Gobet au 30 novembre 2025



Depuis le 1er avril 1986, date à laquelle elle a remplacé M. Alfred Mauroux, Chantal a servi les citoyens au fil des années, mais aussi des différentes élections communales, s'adaptant ainsi régulièrement aux changements de conseillers, de syndics.

Merci Chantal pour ta fidélité, pour ta patience avec chacun/e d'entre nous, tout au long de ces presque 40 années de service.

Le Conseil communal, ainsi que l'ensemble de tes collègues te souhaitent une longue et heureuse retraite, pleine d'escapades et de moments heureux entourée de tes proches.

Nous devons également dire aurevoir à Alexandre Gasser, qui a remis sa démission au Conseil communal au 31 décembre 2025, en raison de son prochain déménagement.

Alexandre était en charge de l'Enseignement, de la Bibliothèque Régionale (BRA), ainsi que de la Déchetterie. Ses dicastères seront repris respectivement par la vice-syndique, Laurence Charrier pour les deux premiers, et Mathias Mauroux, pour le dernier nommé.

Merci à Alexandre pour ton travail, ta participation et la réussite de la fusion des cercles scolaires de Autigny-Chénens et Cottens avec tes collègues.

Les habitants d'Autigny savent qu'ils te reverront.... d'ici plusieurs mois, mais en attendant bye, bye jusqu'à Avry !

La vie du village

Aménagement Zone Alluviale d'Autigny

Les 6, 7 et 8 octobre derniers, les apprentis horticulteurs fribourgeois de 1ère année ont participé à un cours bloc dans la Zone alluviale d'Autigny. Au programme : travaux pratiques de taille de haies vives, réalisation de tressages et de plessis avec les déchets de taille, ainsi que l'observation de la dynamique de la zone alluviale et un nettoyage des déchets présents dans les alentours.



Ces journées avaient pour objectifs :

- d'initier les apprentis aux bases de l'écologie (écosystème, biocénose, biotope) ;
- de sensibiliser aux plantes invasives et de les observer directement sur le terrain ;
- de réfléchir, en petits groupes, à des aménagements favorisant certaines espèces cibles ;
- profiter de l'intervention d'un biologiste, venu partager ses connaissances et répondre aux questions des apprentis.

Le Conseil communal tient à remercier chaleureusement les accompagnants ainsi que les apprentis pour leur engagement et le travail réalisé dans cette zone naturelle.

Avant intervention



Après intervention



Lors de la crue de cet automne



Après la crue



27^e Giron des jeunesse sarinoises - projet communal en faveur de la population

Lors de l'organisation du giron, le Comité avait annoncé que, si un certain bénéfice était réalisé, une partie serait offerte à la Commune afin de soutenir un projet en faveur de la population. Il s'avère que ce montant s'élève à 80'000 CHF.

Le Conseil communal a déjà réfléchi à quelques pistes et reçu des propositions de jeunes citoyens. Afin de choisir un projet qui corresponde aux attentes de toutes et tous, il souhaite désormais recueillir l'avis de la population.

Vous êtes donc invités à transmettre vos idées d'ici le 31 mars, par courriel à commune@autigny.ch.

Les conseillers communaux pourront ainsi se réjouir de découvrir vos suggestions et de sélectionner ensemble le projet qui profitera au village.

Enfin, le Conseil communal tient à féliciter la jeunesse et son comité pour l'organisation de cette magnifique fête qui a enchanté toutes générations confondues. Il les remercie chaleureusement pour leur généreux don, qui permettra à notre village de bénéficier d'une belle réalisation.



90 ans



Le 13 août 2025, une délégation du Conseil communal a rendu visite à Mme Hélène Berset, Rue d'Estavayer-le-Gibloux, afin de lui souhaiter un heureux et joyeux anniversaire pour ses 90 ans, et lui remettre son cadeau. Entourée de ses enfants, amis proches et voisins, la journée radieuse et chaude a participé à cette journée de fête.



Le 16 septembre, c'est Mme Germaine Haller qui fêtait ses 90 ans à la Résidence St Martin, à Cottens, dans le cadre de la traditionnelle fête mensuelle des anniversaires. Nicolas Losey, conseiller communal, lui a remis son cadeau, rappelant sa date de naissance du 6 septembre.

Informations générales

eBill, un nouvel outil pour payer facilement les factures !

Dès janvier 2026, la Commune d'Autigny va se doter d'un nouvel outil pour faciliter le paiement des factures en un ou deux clics de souris !



Avec eBill, recevez directement vos factures au format électronique (PDF) dans votre portail e-banking, déjà préremplies pour un paiement rapide et sans erreur. Un simple clic suffit pour vérifier et valider le paiement : une solution pratique, sécurisée et écologique !

Les avantages d'eBill :

- ✓ Gain de temps : plus besoin de saisir manuellement les données de paiement.
- ✓ Flexibilité : choisissez en quelques clics la date et le montant du paiement.
- ✓ Contrôle total : vous pouvez suspendre le paiement en cas de litige sur une facture.
- ✓ Sécurité renforcée : vos données sont protégées à chaque étape.

Plus d'infos sur www.ebill.ch

Guichet virtuel - Vos démarches administratives, maintenant en ligne !

Dès à présent, faites vos demandes administratives directement en ligne, via le site internet de la commune.

- Attestation de domicile
- Annonce de déménagement
- Demande d'autorisation, etc.

Toutes ces démarches peuvent se faire en quelques clics, 24h/24, 7j/7, où que vous soyez - et même depuis votre téléphone portable.

Le service est simple, rapide et 100% sécurisé. Et bien sûr, le guichet communal reste à votre disposition pour vous accueillir et vous accompagner, comme toujours. Ce nouveau service vient simplement compléter l'offre existante, pour vous offrir plus de flexibilité et de confort.

 eDéménagement <p>Annoncer un déménagement à l'intérieur de la Commune ou un départ</p>	 Attestation de domicile <p>Attestation pour des démarches administratives</p>
 Attestation d'établissement <p>Attestation pour domicile secondaire dans une autre Commune</p>	 Attestation de séjour <p>Inscription à Autigny en domicile secondaire</p>

Prestations complémentaires Familles - Guichet famille

C'est quoi les PC Familles?

Les prestations complémentaires pour familles sont une aide financière créée pour soutenir les familles fribourgeoises dans le besoin.



Elles comprennent:

- Une aide financière mensuelle, calculée en fonction de vos dépenses essentielles et de vos revenus
- Le remboursement des frais médicaux non pris en charge par les assurances
- Le remboursement des frais de garde d'enfants
- Un accompagnement social individualisé proposé par le guichet familles

Qui peut en bénéficier?

Vous pouvez prétendre aux PC Familles si vous remplissez les conditions suivantes:

- Vous habitez dans le canton de Fribourg depuis au moins un an;
- Vous vivez durablement avec un ou plusieurs enfants de moins de 12 ans;
- Les dépenses reconnues nécessaires de votre famille sont plus élevées que vos revenus déterminants.

Comment faire la demande?

1. Remplissez le formulaire officiel disponible sur ecasfr.ch
2. Joignez les documents requis (fiches de salaire, contrat de bail, relevés bancaires, etc..)
3. Envoyez le tout à la Caisse cantonale de compensation AVS

C'est quoi le guichet famille ?

Les guichets familles sont là pour vous accompagner dans vos démarches liées aux prestations complémentaires pour familles (PC Familles). Ils offrent un appui personnalisé, des informations claires et une aide concrète pour constituer votre dossier.

Pour les habitantes et habitants d'Autigny, le Guichet Familles est situé à ARCOS, à Rosé. Si vous avez des questions ou souhaitez être orienté·e dans vos démarches, n'hésitez pas à contacter l'administration communale, qui se fera un plaisir de vous transmettre les informations nécessaires ou de vous mettre en relation avec le guichet compétent.

Taxe non pompiers

La facture annuelle de la taxe non pompier est éditée en janvier pour l'année précédente. Les citoyens, hommes et femmes, entre 18 ans dans l'année précédant la facturation et jusqu'au 31 décembre de leurs 40 ans révolus sont soumis au paiement de la taxe non pompier, pour l'année concernée.



En raison de la loi cantonale sur la défense incendie et les secours (LDIS), le Réseau Santé Sarine (RSS) a mis en place le Bataillon Sarine, chargé de la défense incendie. Les statuts du RSS prévoient une taxe d'exemption pour les personnes ne faisant pas partie du Bataillon. Cette taxe est perçue par chaque commune.

Sur présentation d'une attestation, les personnes en formation jusqu'à 25 ans révolus ou venant de l'étranger en programme d'échange de maximum une année sont dispensés de cette taxe. Merci de transmettre cette attestation à l'administration communal d'ici au 31 décembre 2025

Récolte des objets encombrants et de la ferraille

Les prochaines dates de récolte des objets encombrants et de la ferraille sont fixées les

- le vendredi 13 mars 2026 de 17h00 à 18h30
- le samedi 14 mars 2026 de 9h30 à 11h30
- le vendredi 12 juin 2026 de 17h00 à 18h30
- le samedi 13 juin 2026 de 9h30 à 11h30
- le vendredi 16 octobre 2026 de 17h00 à 18h30
- le samedi 17 octobre 2026 de 9h30 à 11h30



Le MEMODéchets contient toutes les informations nécessaires pour l'évacuation des déchets, aux différents points de récupération, en passant par les horaires d'ouvertures de la déchèterie. La version papier vous sera transmise par courrier postal, en même temps que la facturation relative aux déchets.

Les informations peuvent toutefois déjà être consultées dès décembre, soit sur l'application pour Smartphone ou sur le site internet www.memodechets.ch

Rapport d'analyse eau potable

Conformément à l'article 5 de l'ordonnance du département fédéral de l'intérieur (DFI) sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public, tout distributeur d'eau potable par une installation servant à la distribution d'eau est tenu de fournir au consommateur intermédiaire ou final, au moins une fois par année, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau.

Vous trouverez ci-dessous les informations essentielles des rapports d'analyse d'eau potable prélevées dans notre commune.



Les rapports d'analyse complets sont désormais publiés sur notre site internet.

<https://autigny.ch/analyse>

Date	Lieu	Distributeur	Résultat *
06.05.2025	Habitation individuelle	Autigny	Conforme
06.05.2025	AES, local technique	Autigny	Conforme
06.05.2025	Habitation individuelle, secteur le Saugy	AESO	Conforme
06.05.2025	Habitation individuelle, secteur le Saugy	La Brillaz	Conforme
22.10.2025	Habitation individuelle	Autigny	Conforme
22.10.2025	AES, local technique	Autigny	Conforme
22.10.2025	Habitation individuelle, secteur le Saugy	AESO	Conforme
22.10.2025	Habitation individuelle, secteur le Saugy	La Brillaz	Conforme

Explication des résultats

Pour tous les échantillons, le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) a confirmé que les échantillons fournis étaient conformes aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

La vie de la commune

Fermeture et vacances de l'administration communale



Nous vous remercions de prendre note que l'administration communale sera fermée durant la période des fêtes de fin d'année.

En cas d'urgence ou afin de consulter les dossiers de permis de construire à l'enquête, vous avez la possibilité de laisser un message sur le répondeur au 026/477.16.25 ou de nous adresser un courriel à commune@autigny.ch. Nous vous contacterons pour fixer un rendez-vous.

Les nouveaux habitants

Nous publions ici, avec leur autorisation, les noms des nouveaux habitants :

- Ben Yaich Jamila
- Brugger Jeremy et Gumi Zoé
- Deschenaux Asuka et ses enfants
Nidegger Jayta et Aïna
- Esseiva Lolita
- Grünenfelder Christian et Buchillier Chloé
- Kopff Jules et Roy Salomé
- Natale Alessio
- Piccand Alain et Jaquet Angélique
- Rea François
- Steiner Nicolas et Naomé
- Zaholy Imane
- Ferreira Catia
- Jenetten François
- Rime Aurélien

Nous leur souhaitons la bienvenue à Autigny et nous réjouissons de faire plus ample connaissance.



Les petites annonces

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration d'impôts dite simple (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !



Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un·e bénévole expérimenté·e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2025, ce service aura lieu du 2 février 2026 au 30 avril 2026. La prise de rendez-vous se fera **dès le 19 janvier 2026 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessus). N'hésitez pas à demander le flyer au 026 347 12 92 ou 026 347 12 40.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.
 Pro Senectute Fribourg - Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg
www.fr.prosenectute.ch

Croix-Rouge fribourgeoise – Ateliers-échanges petite enfance 2026



Consultations parents-enfants

Services de consultations parents-enfants de la Broye, Gruyère et Sarine-Campagne



Chaque naissance est une nouvelle aventure



Sur le site internet :
www.croix-rouge-fr.ch

Puériculture et consultations parents-enfants



CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2026 CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

District de Sarine-Campagne

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence			
Autigny	Halle polyvalente Rte de Chénens 12 salle annexe	Le 3 ^{ème} mercredi du mois, l'après-midi			
		21 janvier	18 février	18 mars	
		15 avril	20 mai	17 juin	
		15 juillet	19 août	16 septembre	
Avry	Centre de Consultations parents-enfants Avry-Bourg 2 rez-de-chaussée	A la demande, matin et après-midi			
		Le 2 ^{ème} jeudi du mois, l'après-midi			
		8 janvier	5 février (1 ^{er} jeudi)	12 mars	
		16 avril (3 ^{ème} jeudi)	21 mai (3 ^{ème} jeudi)	11 juin	
Belfaux	Bâtiment de la paroisse Rte de l'Eglise 1 rez-de-chaussée	9 juillet	20 août (3 ^{ème} jeudi)	10 septembre	
		8 octobre	12 novembre	10 décembre	
		Le 1 ^{er} lundi du mois, le matin			
		5 janvier	2 février	2 mars	
Farvagny	Bâtiment de la paroisse Impasse du Château 3 rez-de-chaussée	30 mars (5 ^{ème} lundi)	4 mai	1 juin	
		6 juillet	3 août	7 septembre	
		5 octobre	2 novembre	7 décembre	
		Le 4 ^{ème} lundi du mois, l'après-midi			
Le Mouret	Rte d'Oberried 6 Salle de logopédie Sous la Halle de gym	26 janvier	23 février	23 mars	
		27 avril	18 mai (3 ^{ème} lundi)	22 juin	
		27 juillet	24 août	28 septembre	
		26 octobre	23 novembre	28 décembre	
Centre de consultations parents-enfants de Sarine-Campagne					
Avry-Bourg 2 1754 Avry rez-de-chaussée		Plus d'informations ? Tél. 026/347.38.83			

Ludothèque Schtroumpf



Ludothèque
Schtroumpf
DE NEYRUZ ET ENVIRONS
DEPUIS 1986

Horaires

mercredi de 15h00 à 17h00
samedi de 9h00 à 11h00
vacances scolaires
ouvert samedi
vacances Noël/Nouvel An
fermé

jeux de société, véhicules,
jeux d'intérieur, jeux 1er
âge, caisses anniversaire,
puzzles, jeux d'extérieur,
Playmobil ...

Location pour 4 semaines

Abonnement famille annuel
CHF 40.00 pour 4 jeux
Location sans abonnement
CHF 3.00 + de CHF 1.00 à CHF 3.00 par jeu

Plus de 1200 jeux

Catalogue en ligne
[ludo-neyruz.ch/
webludo/pages/jeux.php](http://ludo-neyruz.ch/webludo/pages/jeux.php)

Devenir ludothécaire ?

Envie de nous rejoindre au service des familles de la région ?

Vous disposez d'un mercredi après-midi 15h00-17h00 ou
d'un samedi matin 9h00-11h00 au moins 1 fois par mois.

Vous aimez le contact et désirez travailler avec
des collègues sympathiques et motivé(e)s.

Vous acceptez de faire un travail utile, varié et bénévole.

Alors, ... n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe.

Informations : ludo-neyruz.ch et renseignements : ludo.neyruz@gmail.com

Ludothèque Schtroumpf de Neyruz et environs

Rte d'Onnens 5

1740 Neyruz

ludo.neyruz@gmail.com ludo-neyruz.ch

Édition 2025.11

La Bibliothèque régionale d'Avry

Bibliothèque régionale d'Avry

Horaires

Mardi 15h-18h
 Mercredi 15h-19h30
 Jeudi 15h-18h
 Vendredi 15h-18h
 Samedi 9h-12h

8 documents pour un prêt de 1 mois

Prix

Jusqu'à 16 ans : gratuit
 Apprentis/étudiants : 15.-
 Adultes : 30.-

Plus de 23'000 documents

Romans
 Large vision

Animations

gratuites

Né pour lire
 Heures du conte
 Ateliers créatifs
 Jeux vidéo et de société
 Clubs de lecture

...

**Plus d'infos sur
bra.avry.ch**



Bibliothèque régionale d'Avry
 CO Sarine-Ouest | Route de Matran 24, 1754 Avry-sur-Matran
biblio@avry.ch | 026 470 21 42

●●●● Agenda des animations

Décembre → Mars

Décembre

Mercredi 3	14h-15h	CréActifs
Mercredi 10	14h-15h30	Atelier cartes de Noël
Vendredi 12	16h15-18h	Tournoi de jeux vidéo pour le CO
Mercredi 17	14h-15h	Heure du conte
Jeudi 18	10h-11h	Né pour lire

Janvier

Mercredi 14	10h-11h	Né pour lire
Vendredi 16	16h45-17h45	Club de lecture 9-12 ans
Samedi 24	10h-11h30	Atelier parents-enfants
Jeudi 29	17h-19h	Jeux de société

Février

Mercredi 11	14h-16h	Tournoi de jeux vidéo pour les 8-12 ans
Vendredi 13	10h-11h	Né pour lire
Samedi 28	9h-10h30	Atelier de dessin manga

Mars

Mercredi 4	13h30-14h45	Atelier "Tinguely en rythme"
Mercredi 11	14h-15h	CréActifs
Mercredi 18	14h-15h	Heure du conte
Vendredi 20	16h45-17h45	Club de lecture 9-12 ans
Vendredi 27	15h-18h	BiblioWeekend
Samedi 28	9h-14h	BiblioWeekend



Bibliothèque régionale Avry



Plus d'infos sur
bra.avry.ch

TPF – Changement horaire



Polar de Laurent Eltschinger – Âme sans cible

À l'approche des fêtes, pourquoi ne pas offrir un roman qui allie suspense et enracinement fribourgeois ? L'ouvrage « Âme sans cible », écrit par l'auteur de notre région Laurent Eltschinger, plonge le lecteur dans une intrigue policière captivante.

Ce livre, vendu au prix de 25 francs, constitue une belle occasion de soutenir la création littéraire locale tout en faisant plaisir à vos proches.

👉 Disponible dès maintenant, il pourrait bien devenir le cadeau idéal glissé sous le sapin.



Jeunesse d'Autigny



A l'occasion du 28^e Giron des Jeunesses Sarinoises à Noréaz, la jeunesse d'Autigny recherche un abri pour préparer son char et stocker divers matériaux. Si quelqu'un d'entre vous aurait une proposition ou une idée (même hors du village), merci de prendre contact avec Antoine Monney au 079.317.64.65.

Pour information, le char actuel mesure 2m55 de large et 8.5m de long.
Merci d'avance pour votre aide et de votre bonne collaboration durant notre giron cette année !
Meilleures salutations

La jeunesse d'Autigny



27^e Giron des Jeunesse Sarinoises

Après plus de deux ans de préparation, notre grande partition s'est conclue sur une note véritablement extraordinaire. Le Comité d'organisation du 27^e giron des Jeunesse Sarinoises tient à exprimer sa profonde gratitude envers la population d'Autigny et des environs pour leur aide, leur soutien et les précieux moments de partage. Ce que nous retiendrons avant tout de cette magnifique fête, c'est la solidarité entre toutes les générations.

Nous avons eu la joie d'annoncer à deux associations le montant qui leur sera prochainement versé. Les sociétés locales recevront également une contribution, ainsi que la commune pour la réalisation d'un projet communal. C'est pour nous un honneur de pouvoir contribuer à leurs activités et de les soutenir.

À notre jeunesse d'Autigny, nous adressons nos vœux les plus sincères pour l'avenir, en les remerciant de préserver et de faire vivre les traditions qui embellissent et fait vibrer notre beau village.

En cette période de fin d'année, nous vous souhaitons à toutes et à tous de merveilleuses fêtes, et nous concluons sur une dernière mélodie : celle du bonheur partagé.

Le Comité d'organisation du 27^e giron des Jeunesse Sarinoises et la jeunesse d'Autigny vous disent

Merci



Ski-Club Tooschuss



QR CODE
INSCRIPTION À LA JOURNÉE DÉCOUVERTE

**SKI-CLUB
TOOSCHUSS**

REJOIGNEZ-NOUS

**SORTIE DÉCOUVERTE LE 10 JANVIER 2026,
OUVERTE À TOUTES ET TOUS, MEMBRES DU SKI-CLUB OU NON**

SORTIE JOURNÉE LE 25 JANVIER 2026

SORTIE JOURNÉE LE 7 FÉVRIER 2026

SORTIE JOURNÉE LE 28 FÉVRIER 2026

WEEKEND À ZINAL DU 20 AU 22 MARS 2026
RÉSERVÉ AUX MEMBRES

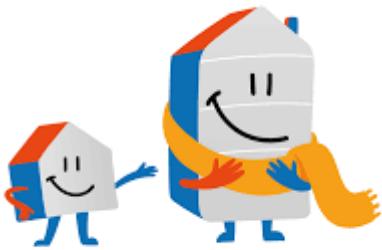
Ouverts à tous les niveaux, tous les âges, tous les sports de glisse

PLUS D'INFOS AU 079 502 78 54
ET SUR WWW.TOOSCHUSS.CH

Bon à savoir

Certaines informations présentées ci-dessous sont également disponibles sous forme de dépliants au Bureau communal

Programme bâtiments Fribourg



Les montants des subventions à disposition pourraient diminuer fortement dès 2027 à cause des mesures d'économie de la Confédération et de l'Etat de Fribourg.

Le Programme Bâtiments mis en place par la Confédération et les cantons est un pilier essentiel de la politique climatique et énergétique de la Suisse. Il encourage l'efficacité énergétique et l'exploitation des énergies renouvelables et des rejets de chaleur dans le domaine du bâtiment.

Ce programme est financé par la taxe sur le CO2 et par les budgets cantonaux.

Plus d'infos sur : www.fr.ch/deef/sde/programmes-de-subventions-en-matiere-denergie

Carte-Culture

Bénéficiez des réductions grâce à la CarteCulture !

Avec la CarteCulture les personnes à faibles revenus peuvent bénéficier de 30 à 70 % de réduction sur les offres culturelles, sportives et éducatives (cinémas, piscines, théâtres, concerts, manifestations sportives, etc.).

La CarteCulture est proposée par Caritas Fribourg. Elle est accessible à toutes les personnes à faible revenu vivant dans les communes partenaires. Autigny en fait désormais partie ! Les bénéficiaires de la CarteCulture peuvent profiter d'une large gamme d'offres réparties dans toute la Suisse. À Fribourg, par exemple, vous payez CHF 10.00 au lieu de CHF 17.00 pour le festival international du film, l'entrée au Musée d'Histoire naturelle est gratuite, vous avez 30 % de réduction sur l'abonnement annuel au journal La Gruyère, 40 % de réduction au Papiliorama, 40 % dans l'Alpamare Pfäffikon, 30 % dans la patinoire Saint-Léonard, des entrées gratuites au musée de la Gruyère... et beaucoup d'autres avantages !



La CarteCulture est gratuite. Plus d'informations sur : www.carteculture.ch/fribourg.

Des bulletins sont à disposition au bureau communal.

IPSO – Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest



**Un service de proximité
au service des habitants
et entreprises de la région**



IPSO est une entreprise sociale qui accompagne des personnes bénéficiant de l'aide sociale.

Notre objectif : permettre à nos employés de retrouver un rythme de travail, de valoriser leurs compétences et de développer de nouvelles aptitudes, avant un retour sur le marché de l'emploi. Encadrée par un maître socioprofessionnel expérimenté, notre équipe met ses savoir-faire à votre service.

Nos prestations : Nous effectuons divers travaux auprès des habitants et entreprises depuis 2021 au tarif de 30.-/heure. Notre équipe est à votre disposition pour effectuer ou vous soutenir dans vos travaux et projets durant l'automne et l'hiver.

- Manutentions diverses
- Montage de meubles
- Petits travaux d'intérieur
- Transports et déménagements
- Débarras d'encombrants
- Évacuation des déchets
- Entretien des extérieurs
- ...et bien plus selon vos besoins !



Un service simple et flexible

- Une visite à domicile suivie d'un devis gratuit et sans engagement
- Disponibles en automne et hiver, périodes idéales pour vos projets
- Une équipe motivée, compétente et encadrée

Contactez-nous

David Robert – Responsable IPSO

Route de Rosé 49, 1754 Rosé
079 244 61 13

david.robert@arcos-sarine.ch
www.arcos-sarine.ch/IPSO.b.htm

Le responsable et son équipe se réjouissent de vous rencontrer et de vous proposer leurs services !

Manifestations

Veuillez consulter le site internet pour les éventuelles mises à jour de dates.

Dates des manifestations

Date	Manifestation	Société organisatrice
14.12.2025	Concert	Fanfare "La Mauritia"
21.12.2025	Noël des Ainés	Fanfare "La Mauritia"
08.02.2026	Loto	Jeunesse Autigny
22.02.2026	Loto	Fanfare "La Mauritia"
08.03.2026	Loto	Amicale pompiers Sarine-Ouest
29.03.2026	Loto (après-midi)	Cercle scolaire Autigny-Chénens
29.03.2026	Loto	Chœur Autigny-Chénens
03.04.2026	Concert	Fanfare "La Mauritia"
01.05.2026	Karaoké	Chœur Autigny-Chénens
09.05.2026	Marché de printemps	
17.05.2026	Loto	Amicale pompiers Autigny
31.05.2026	Loto	Association chevaline de la Sarine
14.06.2026	Loto	Fanfare "La Mauritia"



Fenêtres de l'Avent 2025 à Chénens

C'est avec joie que nous vous présentons la liste des familles qui réaliseront les fenêtres de l'Avent auxquelles vous êtes tous chaleureusement invités.

Pour des raisons pratiques, nous vous demandons de vous munir de votre propre tasse.

Un grand MERCI au nom de toutes les familles participantes. Profitez bien de ces moments de festivité et de convivialité ! Nous espérons vous y retrouver très nombreux entre **19h00 et 21h00**.



Date	Famille d'accueil	Adresse	Accueil
Lundi	1		
Mardi	2 Famille Florence, Laurent, Antoine, Emma et Baptiste Monney	Route d'Autigny 28	OUI
Mercredi	3		
Jeudi	4		
Vendredi	5 Famille Laury, Grégoire, Noah et Mathys Chauvin	Chemin des Brévires 23	OUI
Samedi	6 Famille Corina et Peter Niederberger	Chemin des Carroux 24	OUI
Dimanche	7 Famille Alice, Patrick et Isabelle Brunisholz	Route de la Côte 19	OUI
Lundi	8 Famille Sylvie Carrel et Claude-Ludovic Longchamp	Route des Gottes 9a	OUI
Mardi	9 Famille Florian Perler et Jennifer Schorderet	Chemin de Bellevue 44	OUI
Mercredi	10 Famille Zélia, Inês, Daniel et Luana Moreira et Cathy et Maguy	Chemin de l'Ecole 8	OUI
Jeudi	11		
Vendredi	12 Pharmacie de Chénens	Route du Pontet 19	OUI
Samedi	13 Famille Jean-Claude et Micheline Greppi	Route de Villaz 31	OUI
Dimanche	14 Famille Carmen, Bernhard, Soumaya et Assia Läubli	Chemin de Rond-Bochat 2	OUI
Lundi	15		
Mardi	16 Famille Isabelle, Adrien et Esteban Kolly	Chemin de Rond-Bochat 20	OUI
Mercredi	17		
Jeudi	18		
Vendredi	19		
Samedi	20		
Dimanche	21 Famille Coralie, Eric et Mathias Fontaine	Chemin de Bellevue 68	OUI
Lundi	22		
Mardi	23		
Mercredi	24		